



Renseignement assurance vie multisupport

Par kirikou

bonjour j aurai aimer comprendre une assurance vie mono-support et multisupport merci a vous car ma mère voudrais l arrêter , mais sa banquière a refuser en contrepartie elle voulais lui ouvrir une assurance décès ,Mercie a vous

Par ESP

Bonjour

Désolé de n'avoir pas vu plus tôt votre sujet.

Si votre mère ne comprends pas ce qu'elle possède, il y a défaut de conseil, su un placement non adapté à la personne.

Evoquez cette situation dans une lettre adressé au service clientèle.

Par CFI

Bonjour kirikou,

En effet, il me semble qu'il y a un problème de compréhension.

En matière d'argent, il est essentiel que l'épargnant comprenne les conseils qu'il reçoit. La réglementation l'impose mais c'est aussi un problème de confiance à accorder à son conseiller.

Par ailleurs, la banquière de votre maman doit délivrer ses conseils par écrit. Si ce n'est pas le cas, ce n'est pas un conseil.

Dans son conseil, la banquière doit expliquer pourquoi elle préconise telle solution plutôt que les autres options possibles.

Sinon, pour information, une assurance vie est une enveloppe financière qui héberge des supports, appelées "Unités de Comptes" (UC) et "fonds en euros". Si un contrat d'assurance vie ne met à disposition des souscripteurs qu'un seul support, on le qualifie de "mono-support".

Bien entendu, les "multi-supports" offrent plusieurs supports sur lesquels l'épargnant / investisseur peut répartir ses capitaux et même changer de supports quand bon lui semble. Actuellement les contrats haut de gamme mettent à disposition des souscripteurs plus de mille supports.

Par Manoj1

Il existe de nombreuses banques différentes, mais il est difficile d'obtenir une réponse rapide sur les frais mensuels à payer. Pour obtenir cette information, je me rends sur la page [url=https://gfsignature.com/trouver-calcul-hypothèque-desjardins-meilleur-taux/]Calcul hypothécaire Desjardins[/url]